

ARRETE DU MAIRE

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20240625-1137-AR
Date de télétransmission : 25/06/2024
Date de réception préfecture : 25/06/2024

LE MAIRE DE LA VILLE D'HYÈRES,

Election des députés à l'Assemblée nationale**Scrutin du 30 juin 2024****Désignation des présidents de bureau de vote**

=====

VU le Code général des collectivités territoriales,**VU** le Code électoral, articles R.43 et suivants ,**VU** le décret n°2024-527 du 09 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale**VU** l'arrêté préfectoral 2024/182 du 16 juin 2024 instituant les bureaux de vote dans le département du Var et notamment la Ville d'Hyères,**VU** l'élection des Conseillers Municipaux du 28 juin 2020,**CONSIDÉRANT** que les présidents des bureaux de vote sont désignés par le Maire,**ARRETE :**

ARTICLE 1^{er}: sont désignés en qualité de Président dans les 51 bureaux de vote, soit en qualité de conseiller municipal, soit en qualité d'électeur de la commune, pour le scrutin du 30 juin 2024 :

N° BV	Civilité	Nom	Prénom	SUPLÉANT
1	Mme.	RITONDALE	Lucette	
2	Mme.	DUPUY	Marie-Claire	
3	M.	CUNEO	Laurent	
4	Mme.	PARENT	Marie-Hélène	
5	M.	ROUX	Francis	
6	M.	COLLET	Patrick	
7	M.	BONADEI	Élie	
8	Mme.	MARINO	Edwige	
9	Mme.	DELAYGUES	Anaïs	
10	M.	CAPOULADE	Frédéric	
11	M.	SEEMULLER	William	
12	M.	GIRARDO	Éric	
13	Mme.	DECUGIS	Claude	
14	M.	CORNILEAU	François	
15	M.	MONPATE	Patrick	
16	Mme.	BUTTAFOGHI	Isabelle	
17	M.	GIRAN	Jean-Pierre	M.GELY Jean-Marc
18	Mme.	LEGOUHY	Ana-Maria	
19	Mme.	TROPINI	Karine	
20	M.	CARANTA	Jean-Pierre	
21	M.	CARRASSAN	François	

22	M.	LIBESSART	Frédéric	
23	Mme.	GALLART	Marguerite	
24	Mme.	SCANTAMBURLO	Corinne	
25	Mme.	PEBEREL	Nathalie	
26	Mme.	BIANCOTTO	Hélène	
27	Mme.	BURKI	Geneviève	
28	M.	MARION	Jean-David	
29	M.	BRUNEL	Jean-Luc	
30	Mme.	DEGIOANNI	Denise	
31	M.	FRATELLIA	Sébastien	
32	Mme.	VERDINO	Stéphanie	
33	Mme.	PORTUESE	Chantal	
34	Mme.	BATTESTI	Valérie	
35	Mme.	FERJANI	Widad	
36	M.	MAUTE	Jean-François	
37	M.	EYNARD-TOMATIS	Jean-Michel	
38	Mme	BOURILLON	Andrée	
39	M.	LEFEBVRE	Guillaume	
40	M.	GUIDROUX	Françoise	
41	Mme.	COLLIN	Marie-Laure	
42	M.	MARTIN	Éric	
43	Mme.	BERNARDINI	Véronique	
44	M.	BERNARDI	Philippe	
45	M.	FOUQUE	Jean-Jacques	
46	M.	RAPEE	Jacques	
47	Mme.	GIRODENGO	Martine	
48	M.	REVEST	Franck	
49	Mme.	AGOSTA	Martine	
50	M.	LAURENT	Pierre	
51	M.	PHILIP	Thomas	

ARTICLE 2 : le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, devant le Tribunal administratif de Toulon, ou par l'application informatique "Télérecours citoyens", accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 : Madame la Directrice Générale Adjointe des Services en charge de l'administration générale, est chargée, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié et transmis en la forme accoutumée.

Publié le 25 JUN 2024

Fait à HYÈRES, le 25 JUN 2024

LE MAIRE
Jean-Pierre GIRAN

